

Infrastructures sanitaires

Le centre médical de Bitam inauguré

PME
Bitam/Gabon

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, qui a présidé la cérémonie a mis en garde le personnel soignant que le moindre faux pas dans le fonctionnement de la structure sera sanctionné.

LE secrétaire général du ministère de la Santé et de la Famille, Guy-Patrick Obiang Ndong, a présidé, lundi dernier, la cérémonie d'inauguration du nouveau centre médical départemental de Bitam. En présence des autorités administratives et de la population du département du Ntem.

Occasion pour le secrétaire général du ministère de la Santé d'inviter le responsable, les chefs de services et le personnel de santé à faire bon usage de la nouvelle structure sanitaire ultramoderne et du stock de médicaments offerts gracieusement pour la prise en charge des malades. Et de prévenir «(...) que ce sera tolérance zéro. Vous êtes des fonctionnaires et des agents de la main d'œuvre non permanente pour certains. Le moindre petit faux-pas que



Photo : PME

Don de médicaments...



Photo : PME

Une vue du nouveau centre médical départemental de Bitam.

je constaterais dans cet hôpital, je vous assure que vos comptes seront réglés très rapidement. Parce que les gens ne peuvent pas continuer à mourir par négligence du personnel de santé». Non sans inviter le médecin-chef à montrer le bon exemple auprès de ses collaborateurs. «Vous devez être un chef exemplaire. Je ne veux pas voir le

business dans cet hôpital. Je vous tiens à l'œil», a mis en garde Guy-Patrick Obiang Ndong. Il s'agit pour lui de rompre avec les comportements déviants en cours dans la quasi-totalité des structures de santé publique de notre pays. Certains agents dans les services sensibles sont parfois plus attirés par l'appât du gain que



Photo : PME

... fait par Tony Ondo Mba (g), candidat du PDG aux législatives que réceptionne ici le médecin-chef.



Photo : PME

Le SG du ministère de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong, et le personnel de santé.

d'œuvrer à la santé des patients. Le médecin-chef, Ludger Boulingui, a rappelé que l'hôpital départemental est une structure de quatrième échelon du niveau périphérique, avec des bureaux réservés à l'administration, aux consultations externes, à la santé maternelle et infantile, à la médecine, la chirurgie, la

pédiatrie, aux urgences, à la pharmacie, le laboratoire, le service d'hygiène et d'assainissement, la maintenance, la logistique, les archives et la morgue. Le maire sortant de Bitam, Jean-Pierre Obiang Zue Beyeme, n'a pas manqué, au nom des populations de la commune, de marquer sa reconnaissance à l'endroit du bienfaiteur.

La mise en service du nouvel hôpital a été rendue possible grâce aux démarches entreprises par le candidat du PDG aux législatives, Tony Ondo Mba, auprès du ministère de la Santé. En effet, après plusieurs visites au sein de la structure construite depuis de nombreuses années au quartier Bifolossi, il a, avec l'aide de ses amis et connaissances, pu répondre favorablement aux exigences des autorités de la santé. Il a ainsi pu obtenir auprès de ses bienfaiteurs les ressources nécessaires pour doter le centre médical du département du Ntem des remèdes et d'accessoires indispensables à sa mise en service immédiate. Il a d'ailleurs saisi cette opportunité pour faire un don de médicaments (deux canters) au centre médical.

Notons que l'ancien centre médical de Bitam, sous le poids de l'âge, va être évacué dans les tout prochains jours pour des travaux de réfection. Cette ancienne structure deviendra, à la longue, un dispensaire urbain, avec des logements d'astreinte. En attendant, la seule inconnue reste la date d'accueil effectif des premiers patients dans le nouvel hôpital départemental de Bitam.

Grève à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)

Les employés vent debout contre la direction générale

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

DEPUIS mardi dernier, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est sous tension. Les agents sont en grève. Leur syndicat - Sypross-Cnss - en a décidé ainsi au terme de 10 jours francs de son préavis de grève. Son président, André Richard Ndi Bekoung et l'ensemble de ses membres reprochent à la direction générale plusieurs faits : "l'affectation du président du Sypross-Cnss de la plus représentatif de l'institution dans l'un des départements les plus éloignés de la capitale où siège le syndicat", "la probable suppression du 13e mois", "l'instauration des journées sportives qui leurs sont imposées", "la date actuelle de paiement des salaires", etc. En plus : «A côté de cela, l'employeur veut se débarrasser des techniciennes de surface sans avoir respecté préalablement les procédures prévues par le Code du travail. Il y a aussi la situation des retraités qui ne sont toujours pas payés, sans oublier les recrutements massifs et l'augmen-



Photo : R.H.A

Jean Firmin Ankele, conseiller juridique de la CNSS dit ne pas comprendre les mobiles de cette grève. Photo de droite : C'est depuis mardi dernier que ses agents observent un mouvement d'humeur.



Photo : R.H.A

tation des postes de responsabilité qui impactent sur la masse salariale. En effet, depuis l'arrivée de Nicole Assele, nous sommes passés de 1 800 à 2 300 agents aujourd'hui. Dans son bilan, elle dit avoir fait dans l'aide sociale. Or, cela ne fait pas partie des missions de la CNSS. Nous dénonçons donc la construction de ponts et des maisons aux indigents, les dons et autres actions qui sont en contradiction avec les missions régaliennes de la CNSS», dénonce le président du Sypross-Cnss. Devant toutes ces "accusations" des grévistes, le conseiller juridique du directeur général, Jean Firmin Ankele, dit ne pas

comprendre les mobiles de cette grève. Puisque, selon lui, certains points contenus dans le cahier de revendications du syndicat ont déjà été réglés. Le cas, a-t-il dit, de la date de paiement des salaires. Quant au point concernant les techniciennes de surface, le conseiller juridique a rappelé ceci : « En réalité, nous avons des contrats signés avec les prestataires qui exercent dans le domaine du nettoyage; mais nous employons aussi des dames de ménage. Il y a donc double emploi. Nous avons alors décidé de la suppression de cette activité, afin de la concéder exclusivement aux prestataires (...). L'inspec-

tion du Travail a même été saisie.» A propos du 13e mois dont le Sypross-Cnss craint la suppression, Jean Firmin Ankele a indiqué qu'« aucune décision n'a été prise par la Dg à ce propos.» Non sans ajouter que « l'augmentation des effectifs de la CNSS relève de la pure imagination car, il n'y a que des stagiaires que nous avons pris pour accompagner ces jeunes. Cette grève est donc inopportune - une confusion entretenue - car elle se fonde sur la rumeur», a-t-il dit. Le conseiller du directeur général de la CNSS a également dit ne pas comprendre la houle entretenue sur le problème de l'affectation

de certains membres du syndicat. «La loi ne dit pas que les syndicalistes ne peuvent pas être affectés ailleurs. L'affectation ne peut donc pas ralentir une activité syndicale», a-t-il argu-

menté. Qu'à cela ne tienne, pour l'heure, la grève continue. Les agents disent camper sur leurs positions jusqu'à satisfaction de leurs revendications.



LEBEK 2018